

Lycée Buffon - Distribution solennelle des prix, faite le 1^{er} août 1893

Discours prononcé par M. Louis-Désiré LEGRAND, Ministre plénipotentiaire de la République française aux Pays-Bas Correspondant de l'Institut

Mesdames,
Messieurs,
Mes chers Amis,

Un maître éloquent vient de nous entretenir des humanités modernes et de s'en faire hardiment le champion. Vous êtes encore certainement, comme moi, sous le charme de cette argumentation persuasive, de cette langue élégante et ferme où l'on sentait à la fois l'expérience pratique du professeur et la hauteur d'esprit du philosophe. Pour ma part, je n'ai pas été seulement séduit ; je me déclare convaincu et je vous avouerai même, à ma honte, que j'avais besoin de l'être. Je ne m'étais pas encore bien rendu compte jusqu'ici des raisons de cette innovation. Je comprends maintenant qu'il peut y avoir là des ressources suffisantes et une méthode parfaitement légitime pour initier à la culture littéraire les intelligences que rebutaient les humanités anciennes et qu'on y astreignait sans profit. Or les belles lettres sont une source de jouissances si pures et de leçons si nécessaires qu'il faut aimer tous les chemins qui conduisent vers ces lieux de rafraîchissement, de lumière et de paix.

Je ne veux ajouter qu'un seul mot à ce qui vous a été si bien dit. Ce ne sera pas une réserve ; car je suis assuré, et je m'en félicite, de me trouver d'accord avec l'orateur que nous venons d'applaudir et qui m'a traité avec tant de bienveillance. La question que je me permets de soulever discrètement est celle-ci. Une des considérations invoquées en faveur de la création d'un enseignement secondaire moderne a été qu'on voulait, par cette sélection, fortifier l'étude des littératures antiques pour ceux qui, désormais de leur plein gré, désireraient s'y adonner. Peut-on affirmer que cette promesse a été tenue ?

L'apprentissage du grec et du latin est-il devenu plus approfondi pour les disciples qui lui sont restés fidèles ? Il ne m'appartient pas de me prononcer ; mais j'ai entendu contester le fait. Il m'est revenu qu'on s'exerce moins que jadis à manier la langue de Virgile et de Cicéron, ce qui n'était peut-être pas indifférent pour en pénétrer les beautés intimes et aussi pour s'initier aux secrets de la poésie et de l'art oratoire. N'y aurait-il pas lieu de réagir contre ce relâchement et n'est-ce point le complément indispensable à la réforme qui a été entreprise ?

Je veux me contenter à cet égard de poser un point d'interrogation bien modeste. Je pourrais, si je creusais trop ce sujet délicat, m'exposer au fâcheux soupçon de vouloir le rétablissement du discours latin et du vers latin. Or je ne suis pas assez certain que je serais en cela l'interprète de vos vœux et je n'entends pas, mes chers amis, m'aliéner votre faveur. Je crois donc prudent de ne pas m'aventurer plus loin dans une région si escarpée.

Je préfère suivre mon sympathique homonyme sur le terrain où sa chaleureuse péroraison vous conviait à vous grouper. On peut ne pas s'entendre sur la question du latin ; mais on s'accorde toujours entre Français, quand il s'agit de l'amour de la France.

Je ne songe pas, vous le pensez bien, à apporter dans cette juvénile enceinte un écho de nos dissensions. Les familles qui confient leurs enfants à l'Université ont le droit d'attendre d'elle le respect de leurs convictions politiques et religieuses, et l'Université s'est toujours fait une règle de ne blesser aucune croyance. Mais s'il convient d'éviter ce qui divise, s'il faut maintenir la pédagogie sur les hauteurs sereines, il est permis, il est même nécessaire de se souvenir que l'éducation du collège est une préparation à la vie civique. Nul ne peut trouver à redire à ce que dans une occasion comme celle-ci on vienne vous parler de vos devoirs envers la patrie dont la grande image doit dès à présent courber vos fronts et dominer vos pensées.

Vous appartenez, mes chers amis, à un noble pays qui depuis près de deux mille ans n'a pas cessé de tenir dans le monde une place éminente. A travers ce long déroulement de siècles, il a traversé bien des périodes d'épreuve ; mais son énergique vitalité en est toujours sortie triomphante, avec un patrimoine toujours accru de gloire militaire et intellectuelle, d'urbanité et de civilisation. A cet héritage précieux de l'ancien régime est venu s'ajouter l'esprit de la Révolution française. Un souffle de liberté a renversé les vieilles institutions et à entrepris d'en reconstruire de nouvelles sur le fondement de la justice et de la fraternité. Après des vicissitudes contraires, cette évolution a abouti à la constitution désormais indestructible de la démocratie républicaine dont nous sommes les fils. Voilà la France telle que vous la transmettent ceux qui vous ont précédés dans la vie.

A vous, jeunes gens, de continuer leur œuvre et de concilier la double inspiration dont procède notre époque. Les derniers privilèges ont disparu ; de moins en moins les pères pourront léguer à leurs enfants des situations toutes faites. C'est seulement par un effort individuel de chaque jour que vous pourrez vous maintenir à votre rang ou en conquérir un plus élevé. Dorénavant, rien n'est plus garanti à ceux qui ne justifient pas ou ne défendent pas leur position au travail ; au contraire, toutes les espérances, toutes les ambitions sont permises aux hommes d'action et de bonne volonté.

Cet état de choses peut paraître incommode aux inertes, mais il a sa grandeur ; en tous cas, il est inéluctable et il me paraît appelé à se développer plutôt qu'à se restreindre. Vous devez donc de bonne heure vous armer et vous exercer en vue de cette mêlée ardente qui vous attend. Préparez-vous-y courageusement, mais ne vous en effrayez pas trop. Descendez dans l'arène avec confiance et lutez avec vigueur. Mais qu'au milieu de vos luttes, la loi soit toujours sacrée, car elle est la sauvegarde de tous et Montesquieu a pu dire avec raison que l'Etat est perdu, lorsque dans un gouvernement populaire les lois ont cessé d'être exécutées.

Vous avez peut-être entendu répéter par certains prophètes de malheur, dont les lamentations seront parvenues jusqu'à vous, que notre société se décompose et que la corruption nous envahit. Ne les croyez pas, mes chers amis. Les fautes qui ont pu être commises sont le fait de quelques individualités dévoyées ; ce n'est pas seulement dans notre temps et dans notre pays qu'il s'en produit de semblables. Seulement, notre nervosité nous fait tellement exagérer toute chose et est devenue si bruyante que nous aidons nous-même à nous décrier, souvent contre toute justice. La vérité est que chez nous autant qu'ailleurs le mal, qu'on met d'ordinaire beaucoup trop en relief, est heureusement fort exceptionnel ; la masse de notre nation est saine, laborieuse et honnête. Nulle part les mœurs ne sont plus douces ; nulle part la vie de

famille n'est plus tendre et plus respectable ; nulle part le dévouement, plus spontané, l'acharité, plus active et le patriotisme, plus profond.

Sans doute, l'improbité peut ravir des succès passagers ; mais, d'une façon générale, c'est une loi d'équité qui préside chez nous à la rémunération des mérites. Travaillons à améliorer de plus en plus notre état social, mais ne laissons pas dire que tout y est mauvais, que tout y est à détruire. Quand on s'efforce consciencieusement, quand on veut vraiment s'appliquer à son propre perfectionnement et à celui de ses semblables, on a dès à présent, dans ce beau et bon pays de France, toutes chances de réussite et de bonheur.

Parmi les vertus robustes qu'exige de vous la cité moderne, conservez leur place aux qualités aimables qui avaient fait le renom et qui étaient le charme de nos ancêtres. Ne vous laissez pas absorber par l'unique préoccupation de vos droits et de vos intérêts ; réservez une part de vous-mêmes pour le commerce des lettres et des arts, pour l'exercice de la bienfaisance, pour le culte de l'idéal, voire même pour notre vieille gaîté nationale ; gardez le goût de la mesure, de la délicatesse et de l'honneur ; en un mot, restez des Français.

C'est l'heureuse originalité de la France d'avoir toujours brillé au milieu de la civilisation universelle comme un foyer incomparable d'esprit chevaleresque, de politesse, d'élégance, d'amour de la justice et de l'humanité. Jeunes gens, demeurez fidèles à ces hautes traditions. Vos générations auront en mains dans quelques années la direction et la responsabilité des destins de la patrie. Mettez-vous en mesure de la servir utilement, et puisse-t-elle, grâce à vos efforts, parvenir à un degré toujours plus élevé de prospérité et de grandeur !

Louis-Désiré LEGRAND

(1842-1910)

Député du Nord (1876-1882)

Ministre plénipotentiaire à La Haye (1882-1895)

Conseiller d'État